



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 16 Novembre 2017

Intervention de Gilles GODEFROY

Rapport N° 17.04.02

Maintien du tarif de la majoration Grenelle de la TICPE

Monsieur le Président, chers collègues,

On se demande pourquoi vous nous présentez un rapport pour demander le maintien du tarif de la majoration Grenelle de la TICPE, puisque nous sommes depuis le début au maximum et que rien ne change.

A contrario nous n'allons pas délibérer à propos de la taxe sur les cartes grises, au motif que le taux et l'assiette ne changent pas, ce qui signifie dire que les véhicules dits " propres " ne bénéficieront pas d'un taux réduit.

D'abord un constat : plus d'un quart des recettes totales de la Région, soit le tiers de ses recettes de fonctionnement proviennent de l'automobile, TICPE et cartes grises comprises. L'année dernière nous avons calculé que cela représentait presque de 300 millions d'Euros.

On se demande quels sont les buts de cet exécutif ? Est-ce ramener de l'argent à tout prix, ou est-ce qu'on a pris conscience qu'un véhicule dit " propre " ne l'est pas tant que ça, vu les pollutions impliquées par sa construction et que l'électricité produite pour la mouvoir est une énergie secondaire et que pour la fabriquer il faut une source d'énergie primaire.

Il y a donc déperdition, le théorème de Carnot est impitoyable. On est loin des véhicules rêvés par certains, alimentés par l'énergie solaire ou éolienne, sur lesquelles, pourtant, il y aurait beaucoup à redire.

Et on retrouve, toujours et encore le nucléaire qui est pourtant dans la ligne de mire des écologistes, même s'ils se trouvent confrontés à de dures réalités

Mais revenons à la TICPE. L'automobiliste, toujours montré du doigt, est prié non seulement de financer les transports en commun, car c'est bien la réalité : c'est grâce à la TICPE et aux cartes grises que les TER peuvent rouler, et demain les TET, mais encore le produit de ces recettes dépasse le montant des dépenses consacrées à cet usage.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr - fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Ensuite pour ce qui est des transports en commun, il ne faut pas oublier une chose essentielle, c'est qu'ils sont principalement utilisés par les urbains et quelques péri-urbains, dans les Métropoles notamment. Dans le Centre-Val de Loire, hormis l'axe ligérien, les relations interurbaines sont rares et fort souvent de mauvaise qualité. Que dire de la liaison Loches Châteauroux ? Que penser quand on sait que pour un habitant de Bourges qui veut se rendre à Paris, il est beaucoup plus pratique de passer par Nevers ?

Le rural, lui, est la grande victime de cet état de fait. Même s'il veut se rendre en ville, il lui faut sa voiture pour trouver une gare, s'il y en a une (!) et s'il y a des trains qui s'y arrêtent ! Mais pour ce qui est de sa vie quotidienne, pas de transports en commun pour lui et pourtant il paye pour eux. Pour une famille, il faut souvent deux voitures.

Comble de l'horreur le « rural » roule en Diesel ! Dans le document que vous venez de nous fournir, vous rappelez l'objectif gouvernemental de supprimer ce carburant et donc ces moteurs robustes, sobres et puissants pour 2040. Il n'y a pas de tracteur ou de char d'assaut à essence ! Il y en a eu, il n'y en a plus, et ce n'était pas une histoire de taxe.

Rejet des microparticules nous dit-on ? Mais sur Paris, les particules qui retombent viennent plus des fumées des centrales thermiques allemandes alimentées en charbon - pour faire de l'électricité, fort chère, rappelons-le - environ le double du prix de celle fournie par la France - électricité qu'ils achètent d'ailleurs.

Avec la fin programmée du Diesel, le prix de ces véhicules est en train de s'effondrer ; combiné à la hausse artificielle du carburant **c'est la ruralité qu'on assassine** ! Sans aide, les habitants des zones rurales ne peuvent revendre leur véhicule pour en changer.

C'est pourquoi nous proposons une sorte de « prime à la casse » réservée aux particuliers de la ruralité, selon des critères à définir, qui leur permettrait d'acheter un autre véhicule, neuf ou d'occasion, qui serait moins polluant que celui dont ils viennent de se séparer. Évidemment, pour ces mêmes zones, nous demandons un effort de la Région sur les cartes grises destinées à un véhicule moins polluant que le précédent. Cela serait une transition, une vraie transition – pour ceux qui en ont vraiment besoin.





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Comment la financer ? Mais avec une partie des recettes de la TICPE et des cartes grises, justement. Il nous paraît tout à fait normal que ceux qui payent toujours et ne reçoivent jamais rien, pour une fois puissent être bénéficiaires de quelque chose.

Nous irons même plus loin, la manne que représente la voiture, doit, en partie, revenir à la voiture ! Ce serait tout à fait dans le cadre de la loi NOTRe que la Région, en plus, d'aider l'automobiliste rural à la transition énergétique, puisse investir dans des infrastructures routières d'intérêt régional - j'ai évidemment en tête le cas de la RD 943 mais aussi les RD 954 et RN 254 entre le Nord d'Orléans et Chartres, sujet récurrent ici !

Voilà mes chers collègues, ce que je voulais vous proposer : flécher à minima les fonds créés par l'automobile pour revitaliser la ruralité car des métropoles, entourées de déserts, ne seraient que de faibles colosses aux pieds d'argile.

